



# SOLDIS Info n° 6

Association nationale pour la mémoire  
des militaires portés disparus en Algérie

" Il ne faut pas les oublier.  
Dire seulement leur nom, c'est les défendre, c'est les sauver.  
Camarades de régiment, quand vous vous retrouverez, parlez des morts,  
parlez-en librement, comme s'ils étaient encore vivants....  
Ils ne mourront pas tant que nous les aimerons."

Roland DORGELES

Merci à ceux  
qui nous  
soutiennent

## Le mot du président de SOLDIS

SOLDIS INFO N° 6

SEPTEMBRE 2018



UNC



FNAM



ACPG-CATM



Souvenir Français  
(affilié)



ASAF



FNAC



Secours de  
France



SNEMM



UNABCC



UNAALAT



UBFT

SOLDIS se réjouit et s'honore d'avoir reçu le soutien de l'Union des Blessés de la face et de la tête (UBFT) et de l'Union nationale des associations de l'Arme Blindée Cavalerie. Il reste de la place pour afficher votre logo...

Chers amis,

Le temps passe décidément bien vite!

Nous voici déjà au terme de la 4<sup>ème</sup> année d'existence de SOLDIS et notre mission n'est pas encore achevée.

Mais elle est en bonne voie et, comme vous pourrez le constater dans les différents comptes rendus d'activités de ce bulletin, notre action est aujourd'hui connue et SOLDIS est bien identifiée. Cela nous facilite les choses, car nos interlocuteurs savent désormais, grâce à votre présence nombreuse à nos côtés, que la mémoire des militaires portés disparus en Algérie ne peut être laissée de côté et doit faire partie de l'histoire de cette guerre.

C'est pourquoi, au cours de l'année écoulée, j'ai veillé à ce que SOLDIS soit aussi présente que possible chaque fois que l'on évoquait le souvenir de la guerre d'Algérie. Mon objectif n'est pas de passer mon temps à déposer des gerbes avec d'autres personnalités, mais bien de faire connaître le dossier des militaires portés disparus.

Nos listes nominatives sont maintenant arrêtées et nous ne trouvons plus de noms à y ajouter lorsque nous consultons les archives. Il nous reste donc à vérifier chaque dossier individuel, ce qui est parfois assez complexe lorsque nous ne possédons pas d'autre information qu'un nom. Nous allons donc entamer une nouvelle étape dans nos travaux, pour essayer d'approfondir ces dossiers « incertains » et nous espérons que les travaux entrepris par l'ONAC pour la mise à jour du Mémorial du Quai Branly vont nous y aider.

A l'énoncé de ce qui reste à faire, vous mesurez combien votre soutien nous est précieux et indispensable. Nous vous demandons donc de continuer à nous accorder votre confiance et votre espérance, d'une part en vous acquittant de votre cotisation annuelle (il en manque encore quelques unes pour l'année 2018), et d'autre part en recrutant des amis autour de vous pour augmenter nos ressources et nos soutiens.

Nous comptons sur vous et nous espérons vous rencontrer lors de la prochaine assemblée générale que nous vous proposerons courant novembre, à Paris.

Vous pouvez compter sur nous pour mener à bien notre tâche!

Avec nos amicales salutations

Le général (2S) Henry-Jean FOURNIER  
Président de SOLDIS ALGERIE

**Cotisation annuelle**  
**Individuel : 10 euros**  
**Association locale: 30 euros**  
**Association nationale : 100 euros**

**Association SOLDIS ALGERIE**  
**15 rue Thiers 24 000 PERIGUEUX**  
**Tél. 05.53.53.12.42**  
**Courriel: soldis.algerie@orange.fr**  
**SIRET 809 582 646 00018**

**SGA**  
Secrétariat général pour l'administration

DIRECTION  
DE LA MÉMOIRE, DU PATRIMOINE  
ET DES ARCHIVES

## Le 5 juillet 1962 à Oran : 15 militaires portés disparus

Chaque année, à la date du 5 juillet, l'Association SOLDIS se joint aux cérémonies organisées à Paris par le Groupe de Recherches des Français Disparus en Algérie (GRFDA) à la mémoire de ceux qui ont disparu à Oran à cette date. Parmi eux figurent 15 militaires français.

A partir du cessez-le-feu du 19 mars 1962, l'Algérie fut livrée à une situation proche de l'anarchie administrative, en raison de la remise du pouvoir à un « Exécutif provisoire » qui ne possédait aucune autorité réelle ni sur le F.L.N., ni sur l'A.L.N.

Cette absence d'autorité, qui s'accompagnait d'une compétition acharnée, au sein du F.L.N., pour le pouvoir, entraîna une situation d'insécurité totale pour la population et en particulier pour les Français de souche européenne et pour leurs partisans indigènes. La lutte désespérée de l'O.A.S., avec ses excès, s'inscrivit dans ce contexte.

Quant au F.L.N., à partir du 17 avril 1962, il décréta, selon le professeur Jean MONNERET, un « terrorisme silencieux » qui, sans rompre ouvertement le cessez-le-feu, entraîna une vague d'enlèvements contre les Européens et contre ceux qui les avaient aidés. Cette forme de terrorisme, qui avait pour but de créer un climat de terreur afin de pousser les Européens à l'exil, atteignit un niveau qui n'avait jamais été connu durant toute la guerre.

Le point culminant de cette action fut atteint le 5 juillet 1962, à Oran, le jour-même où l'Algérie accédait à l'indépendance, comme le raconte Jean MONNERET :

*« Les premiers raptés sont signalés vers 12 h 10 ; une centaine d'Européens sont dirigés vers Ville-Nouvelle, le quartier musulman du centre. D'autres raptés ont lieu avenue de Sidi-Chami. Entre 12 h et 12 h 30, la Poste principale est envahie, les fonctionnaires présents sont égorgés (une trentaine de personnes), hommes et femmes sont enlevés, contraints de se déplacer à genoux.*

*A 13 h 15, des Zouaves signalent de nombreux enlèvements d'Européens, rue du Lieutenant Dahan et dans le secteur du Cinéma Rex (rue de Tlemcen). D'autres sont signalés un peu partout. Les hommes de l'A.L.N. quadrillent la ville. Ils enlèvent des personnes et les regroupent. C'est ainsi qu'ils conduisent des Européens en cortège au commissariat central ou vers le Petit-Lac (quartier musulman). Certains de ces prisonniers sont tués en chemin. D'autres sont sauvés par des musulmans. ...*

*Si tous les témoignages confirment les insoutena-*

*bles scènes de massacre, l'ampleur de celui-ci est très difficile à estimer.»*

Les études les plus récentes évaluent ces disparitions à plusieurs centaines de personnes. Parmi celles-ci, se trouvaient plusieurs militaires français, car l'Algérie était malheureusement rentrée, depuis que l'armée française avait baissé les armes, le 19 mars 1962, dans un cycle où même l'uniforme français, qui avait rarement suscité des attentats individuels pendant la guerre, ne protégeait plus ceux qui le portaient.

### Jack DELABRIERE



**Le soldat de 1<sup>ère</sup> classe Jack DELABRIERE**, de la 666<sup>ème</sup> Compagnie de Gestion de Parc fut ainsi porté disparu alors que, comme chaque jour, il effectuait, à bord de sa 2 CV militaire, le circuit de ramassage de cadres civils et militaires logeant en ville.

Parti pour cette tournée le 5 juillet à 14 h 10, suivant l'itinéraire prévu (La Sénia, Avenue de Sidi-Chami, Cité Perret et retour par le même itinéraire) il n'est pas rentré à l'heure prévue pour son retour (14 h 45). Aucun renseignement ne put être obtenu dans les jours suivants.

### Alfred GUILLEM

On en sait un peu plus sur les conditions de la disparition de **l'adjudant-chef Alfred GUILLEM**, qui appartenait au Service de la Préparation Militaire en Algérie. Devant être prochainement muté à Paris, il préparait son déménagement. C'est ainsi que le 5 juillet, accompagnée de sa fille, âgée de 15 ans, il avait tenté de se rendre au District de Transit d'Oran, à bord de son véhicule personnel, une 2 CV



Citroën, pour y régler les questions relatives au déménagement de son mobilier.

Conformément aux consignes données, il était revêtu de son uniforme militaire (avec béret rouge).

En raison de l'attroupement massif qui l'empêchait d'accéder à cet établissement, il avait dû renoncer à son projet. Il se préparait donc à rejoindre son domicile situé dans la Cité Protin (réservée aux familles de militaires, en empruntant le boulevard Joffre et l'avenue de Tlemcen.

Mais le passage n'était plus libre et des coups de feu éclataient déjà tout le long de l'itinéraire qu'il se proposait d'emprunter. Il décida alors de se réfugier chez son frère, demeurant 41 rue du Fondouk, dans un quartier à forte densité européenne.

Poursuivi par une Aronde verte à bord de laquelle se trouvaient des musulmans en armes, son véhicule fut mitraillé à plusieurs reprises et obligé de s'arrêter à proximité du domicile de son frère, bloqué contre le trottoir par l'Aronde qui avait réussi à le dépasser.

Les occupants de l'Aronde étaient suivis d'une foule évaluée à une centaine de personnes et composée d'hommes et de femmes armés de couteaux et de gourdins.

En tête de cette foule, marchaient des éléments de l'A.L.N. (en tenue léopard) et de la force de l'ordre (tenue kakie).

L'adjudant-chef GUILLEM fut contraint, sous menace, de sortir de son véhicule.

Un musulman de l'Aronde lui arracha alors ses décorations, ses insignes de grade et le frappa violemment à coups de pied dans le ventre.

Un soldat de l'A.L.N. le brutalisa à son tour. La fille de l'adjudant-chef se précipita sur l'agresseur et le mordit au bras.

Avec beaucoup de détermination, un membre de la Force Publique s'interposa et prit sous sa protection l'adjudant-chef GUILLEM que l'on vit partir dans une 4 CV Renault vers le centre de la ville, tandis que la jeune fille, sur l'ordre de son père, courait se réfugier chez son oncle, demeurant à proximité.

Celui-ci, Sauveur GUILLEM se rendit aussitôt au Commissariat central pour obtenir la libération de son frère. Il fut lui-même arrêté, frappé au visage et menacé de mort. Il ne dut son salut qu'à l'intervention du lieutenant-colonel Directeur du recrutement d'Oran qui réussit à faire libérer du Commissariat Central son personnel civil et environ 300 européens arrêtés par les Services de sécurité musulmane.

Au cours de son interpellation, Sauveur GUILLEM fut témoin de nombreuses scènes de violence sur des personnes déjà grièvement blessées (œil arraché, intestins apparents).

Les recherches entreprises par le commandant de détachement, notamment auprès du Commissariat Cen-

tral, demeurèrent sans résultat, le nom de l'adjudant-chef GUILLEM n'apparaissant ni sur les contrôles de la Police, ni sur les listes de morts déposés à la morgue.

Il ne fut pas possible non plus de le reconnaître sur les photos des personnes affreusement mutilées et non identifiées.

Ses papiers d'identité, à l'exclusion de son portefeuille, ont été remis à son épouse quelques jours après, par un inspecteur de la Sûreté Générale.

## Jacques NOUGE



**Le maréchal-des-logis-major Jacques NOUGE**, maréchal ferrant de la 128<sup>ème</sup> compagnie muletière, n'eut pas plus de chance.

Le 5 juillet 1962, vers 12 h 30, il fut enlevé à son domicile, 1 rue de Tlemcen, alors qu'il déjeunait avec son épouse et des deux enfants. Emmené, suivant les déclarations de cette dernière, par des éléments de l'A.L.N., il ne devait plus être retrouvé. Il

était arrivé le matin même à Oran, pour assister au départ de sa famille pour la métropole.

Toutes les recherches entreprises devaient rester vaines. La disparition était signalée dans l'après-midi au 2<sup>ème</sup> Bureau du Corps d'Armée, à la Gendarmerie, à tous les commissariats de police, des démarches entreprises auprès des responsables de l'A.L.N. de la « Ville Nouvelle », les hôpitaux, cliniques et morgues étaient visités dans les jours qui suivent, toujours sans résultat.

## Maurice CASSIS



Quant au **soldat Maurice CASSIS**, on pense qu'il a également disparu, le même jour, aux alentours de la gare d'Oran. Provenant de l'Ecole Militaire de KOLEA, il bénéficiait d'une permission pour se rendre dans sa famille à Oran et avait pris le train pour cette ville, à Blida le 5 juillet à 08 h. Personne n'entendra plus jamais parler de lui. En réponse

aux questions de sa famille, l'autorité militaire répondit, deux ans après : « *la seule explication possible de cette disparition repose sur le fait que le voyage de Maurice CASSIS à ORAN se situe à une époque où cette ville se trouvait livrée aux exactions d'éléments incontrôlés du F.L.N. Il y a donc lieu de présumer que, en arrivant à destination, le soldat CASSIS a été enlevé par un groupe de ces éléments.* »



## Henri CORBIER et JC. GARDIN

Les sergents Henri CORBIER et Jean-Claude GARDIN, chargés des approvisionnements de la Base Aérienne de LA SENIA, avaient reçu l'ordre de se rendre le 5 juillet à Oran pour y effectuer des achats. Ils ont également disparus dans des conditions inconnues et les recherches entreprises dès le lendemain par les services de sécurité de la base n'ont pas abouties.



JC GARDIN

A ce drame du 5 juillet, du à la folie meurtrière qui s'est emparée d'une population manipulée par des agents du F.L.N., on peut sans doute aussi rattacher deux autres disparitions survenues les jours suivants à proximité d'Oran et restées sans explications: celle d'un groupe de 4 soldats du 22ème RIMa, disparus le 8 juillet aux environs de Aïn El Turk et celle d'un autre groupe de 4 soldats, du détachement SODER du 24ème Corps, disparus le même jour dans le même secteur.

Au total, quinze militaires français pris dans la tourmente d'une ville qui n'avait jamais été très dangereuse durant la guerre elle-même et où la veille encore, l'armée française et les habitants pouvaient circuler en paix.

Tragiques auspices pour le jeune Etat algérien qui venait de naître.

## Jean-Pierre DESSOLA



Dans le cas du soldat Jean-Pierre DESSOLA, on ne sait quasiment rien non plus. Pied-noir effectuant son service militaire en France, il avait obtenu une permission de 15 jours pour se rendre chez ses parents ; qui habitaient Oran. Arrivé le 20 juin, il devait se présenter à l'embarquement pour le retour le 9 juillet.

Selon les témoignages recueillis, il aurait été enlevé, avec un ami civil, Roger SANCHEZ, alors qu'il circulait en véhicule avec l'épouse de celui-ci et son bébé.

Un an plus tard, l'autorité militaire classait le dossier en écrivant à la famille : « *Il y a tout lieu de présumer que l'enlèvement de votre fils a été opéré par l'une de ces bandes incontrôlées du F.L.N. qui sillonnaient la région d'Oran à une époque où l'implantation de l'A.L.N. régulière n'était pas encore réalisée. Il ne faut donc pas se dissimuler l'importance des obstacles qui se dressent devant les enquêteurs.* »

### AVERTISSEMENT

**Il est toujours délicat d'évoquer le souvenir de ces hommes dont on ne sait ce qu'ils sont devenus. Que leurs familles et leurs amis sachent que l'Association SOLDIS mesure combien il peut être difficile pour eux de retrouver leur visage et de penser à ces circonstances tragiques.**

**Nous ne le faisons que pour faire comprendre ce qui s'est passé. Nous souhaitons également que cela suscite d'éventuels témoignages ou des informations, voire des photos supplémentaires.**

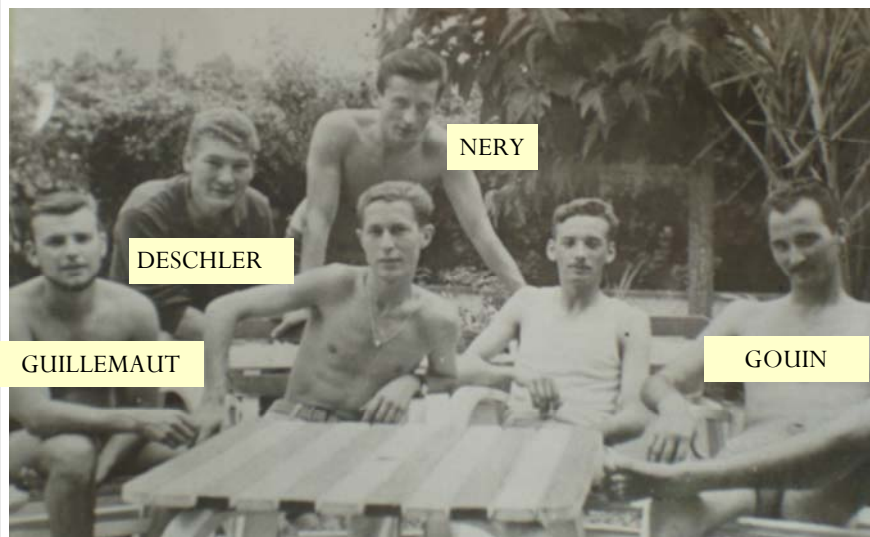
**Que chacun soit assuré que SOLDIS est totalement dévouée à la mémoire de ces hommes, pour qu'ils ne meurent pas une seconde fois, dans l'oubli.**

**Un documentaire sur le 5 juillet**

Le jeudi 5 juillet 2018, à Nice, un documentaire, intitulé « Oran, le massacre oublié » a été projeté en avant-première à un nombreux public, par l'auteur, Georges-Marc BENAMOU et le réalisateur Jean-François DENIAU, en présence de l'historien Jean-Jacques JORDI et du professeur Jean MONNERET (qui est membre de SOLDIS).

A la demande du réalisateur, l'Association SOLDIS avait fourni les éléments dont elle dispose sur les cas des militaires portés disparus ce jour-là. Mais nous ignorons s'ils ont été retenus dans le documentaire, qui devrait être diffusé prochainement sur une chaîne de télévision nationale.

# Les disparus d'Aïn El Turk



Aïn El Turk est une petite bourgade située à quelques kilomètres d'Oran, sur la côte.

C'est là qu'était implanté un petit détachement du Service de Renseignements (SODER) du 24ème Corps, logé dans une villa civile, gardé par une équipe de 4 hommes: **le caporal Pierre GOUIN et le caporal Claude NERY, de l'Armée de l'Air, le caporal Henri GUILLEMAUT et le soldat Henri DESCHLER, de l'Armée de Terre.**

Le 8 juillet 1962, bénéficiant d'une autorisation de quartier libre, les 4 hommes utilisèrent la voiture de service pour se rendre en ville. Ils n'ont jamais reparu, sans que l'on puisse recueillir aucun témoignage sérieux.

Et malgré une intervention auprès du ministre des Armées Pierre MESSMER, de M. Félix GOUIN, ancien président du Gouvernement provisoire de la République et oncle de Pierre GOUIN, aucune démarche ne fut entreprise pour tenter d'éclaircir ces disparitions.

Le même jour, dans des circonstances sensiblement identiques, 4 soldats du 22ème RIMA disparaissaient également, dans le même secteur: **le sergent Jean-Pierre BRILLOUET, les soldats Michel CHOMBEAU, Michel JAQUET et Rudolf LETIENT.**

Stationnés à BOU SFER, ils quittent leur camp dans la soirée et sont aperçus dans plusieurs bars du village de Bou Sfer. Selon certains témoignages, ils seraient ensuite partis en direction de Aïn El Turk. Mais à l'issue de la soirée, ils ne rejoignent pas leur unité et plus personne n'entendra parler d'eux.



J-P. BRILLOUET



Michel CHOMBEAU

Il nous manque  
une photo  
de Michel JAQUET



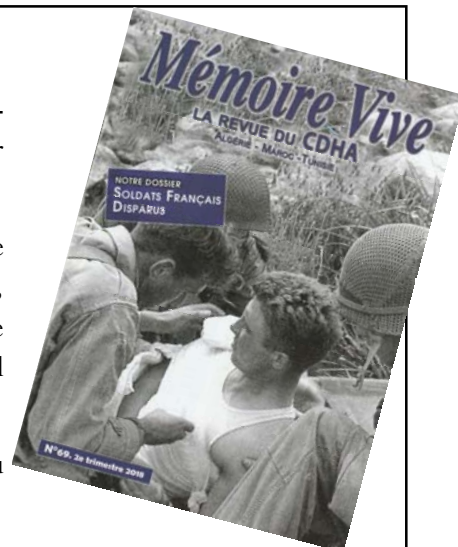
Rudolf LETIENT

## UN DOSSIER SUR SOLDIS

Dans son n° 69 du 2ème trimestre 2018, le **Centre de Documentation Historique de l'Algérie** a consacré un dossier complet, d'une quinzaine de pages, sur l'action de SOLDIS.

Le CDHA, basé à Aix-en-Provence, s'est donné pour mission de rassembler tout ce qui peut concourir à la conservation de l'histoire de l'Algérie française. Dans ce but, il a également été créé une Fondation pour la Recherche Historique sur l'Algérie (FRHA) et un Conservatoire national de la mémoire des Français d'Afrique du Nord est en cours de construction à Aix-en-Provence.

Le CDHA recueille tous les témoignages et documents de toute nature, écrits ou oraux. **www.cdha.fr** Tél. 04.42.52.32.89 Courriel: [contact@cdha.fr](mailto:contact@cdha.fr)



**QUESTION  
PARLEMENTAIRE**

**SOLDIS salue la démarche de M. Michel RAISON,  
sénateur (Les Républicains) de Haute-Saône,  
qui a posé la question suivante au Gouvernement, le 15 mars 2018**

(Question écrite n° 03797 publiée au JO du Sénat du 15.03.2018 page 1143)

M. Michel Raison interroge Mme la ministre des armées sur la question de la *mémoire des Français enlevés et portés disparus durant la guerre d'Algérie entre 1954 et 1962, leur nombre étant évalué, selon les sources, entre 500 et 1 000.*

Depuis 2015, un **groupe de travail** piloté par les services compétents du ministère des Moudjahidine et ceux du ministère français de la défense - **le chef du service historique de la défense (SHD)** - est en œuvre pour établir la liste des disparus militaires et civils, français et algériens. Les travaux ayant été programmés sur une période de deux à trois ans (conformément à une réponse à la question n° 23367, du secrétariat d'État, auprès du ministère de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire, publiée dans le Journal officiel des questions du Sénat du 1er décembre 2016 - page 5 187), il souhaite être informé de leurs avancées. Au delà de la finalisation de cette liste, il souhaite également connaître les actions engagées par le Gouvernement pour honorer la mémoire de ces personnes disparues.

**Réponse du Secrétariat d'État, auprès de la ministre des armées  
publiée dans le JO Sénat du 21/06/2018 - page 3108**

Sollicité à plusieurs reprises, dès le début des années 2000, par des associations d'anciens combattants, le service historique de l'armée de terre a établi des fichiers recensant les militaires français disparus pendant la guerre d'Algérie. Au cours des années 2009 et 2010, un groupe d'historiens, mandaté par la mission interministérielle aux rapatriés (MIR), a mené un travail de recherche approfondi concernant les civils et les militaires disparus durant cette guerre, consultant et recoupant les informations dispersées au sein des fonds d'archives de plusieurs ministères et services (affaires étrangères, intérieur, culture, justice, service historique de la défense - SHD -, service central des rapatriés). Le rapport qui avait été remis à la MIR au terme de cette enquête a récemment été communiqué au SHD et contribuera à apporter un éclairage complémentaire sur le sujet.

**Par ailleurs, l'association « Soldis Algérie », créée en novembre 2014** avec le soutien du secrétariat d'État aux anciens combattants, poursuit ses recherches tendant à dresser l'inventaire nominatif des soldats disparus en vue de sauvegarder leur mémoire. **En parallèle, le SHD** et le comité international de la Croix-Rouge ont engagé des travaux conjoints afin de confronter les différentes listes existantes et de vérifier l'état des sources. Le groupe de travail piloté par les services compétents du ministère des Moudjahidine et ceux du ministère des armées, évoqué par l'honorable parlementaire, constitué en vue de faciliter la recherche et l'échange d'informations pouvant permettre la localisation des sépultures de disparus algériens et français de la guerre d'indépendance, a pour sa part commencé ses investigations lors du premier trimestre 2015 et s'est réuni pour la première fois à Alger, le 11 février 2016.

Consécutivement à cette rencontre, **la partie française** a transmis à son homologue algérienne une série de propositions visant à définir une méthode de travail commune pour examiner, dans le cadre d'une démarche progressive, l'ensemble des situations identifiées. Dans sa réponse, le **ministère des Moudjahidine** a souhaité voir apporter quelques inflexions à ces propositions initiales. Le déplacement officiel du Président de la République en Algérie, au mois de **décembre 2017**, a permis de réaffirmer la volonté des deux pays de poursuivre les démarches en cours afin de réconcilier les mémoires et d'apaiser les souffrances de familles qui souhaitent connaître les conditions dans lesquelles sont intervenues les disparitions de leurs proches, ainsi que le lieu de leur inhumation. Le **poste diplomatique français à Alger** s'est en conséquence à nouveau rapproché de ses interlocuteurs institutionnels pour que puisse être organisée une deuxième réunion du groupe de travail, l'objectif étant de fixer définitivement la méthode selon laquelle les travaux de recherche des disparus pourront être concrètement engagés sur le terrain.

S'agissant du souvenir des disparus de la guerre d'Algérie, la **direction des patrimoines, de la mémoire et des archives** du ministère des armées a mis en place, en 2017, un groupe d'étude réunissant tous les acteurs publics associés au haut lieu de mémoire que constitue le mémorial national de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, édifié sur la promenade du Quai Branly à Paris : ministère des armées, Office national des anciens combattants et victimes de guerre, ville de Paris, préfecture de police, architecte des bâtiments de France, associations et fondations œuvrant pour la transmission de la mémoire des combattants et victimes des conflits en Afrique du Nord entre 1952 et 1962 (**parmi lesquelles l'association « Soldis Algérie »**). Ce groupe de travail s'est vu confier la mission de conduire une réflexion et d'effectuer des propositions se rapportant aux conditions de sécurisation, de sanctuarisation et de mise en valeur du mémorial, aux modalités de révision, d'actualisation et de mise en cohérence de la liste des noms qui défilent sur les trois colonnes du mémorial, ainsi qu'à la procédure d'inscription des noms sur le monument.

**Enfin, il est rappelé qu'une stèle sur laquelle sont inscrits les noms des vingt appelés du contingent enlevés dans le village des Abdellys, près de Tlemcen, dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre 1956 et évoquant la mémoire de tous les disparus de la guerre d'Algérie a été inaugurée le 31 octobre 2015 au cimetière du Père-Lachaise à Paris.**



**30 avril 2018**

## Dépôt de gerbe et ravivage de la Flamme, à l'Arc de Triomphe, en mémoire des trois fusillés du 30 avril 1958



A l'occasion du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la mort du **Sergent Robert RICHOMME** (23<sup>ème</sup> R.I.), du **soldat René DECOURTEIX** (23<sup>ème</sup> R.I.) et du **cavalier Jacques FEUILLEBOIS** (18<sup>ème</sup> Dragons), prisonniers fusillés par l'ALN le 30 avril 1958 en Tunisie, l'Association **SOLDIS ALGERIE** invite tous ceux qui souhaitent honorer leur mémoire et celle des militaires français portés disparus en Algérie à se joindre au ravivage de la Flamme qui aura lieu à l'Arc de Triomphe, à PARIS, le lundi 30 avril 2018, à 18 h 00 (les porte-drapeaux seront les bienvenus)

**SOLDIS ALGERIE**  
Association nationale pour la mémoire des militaires français portés disparus en Algérie  
15 rue Thiers 24 000 PERIGUEUX Tél. 05 53 53 12 42 Mèl. soldis.algerie@orange.fr



### Le président remercie les membres de SOLDIS qui ont participé à cet hommage



Mise en place du cortège, gerbe de SOLDIS en tête



Arrivée des autorités



Dépôt de la gerbe SOLDIS par le général HJ. FOURNIER



Instant de recueillement devant le tombeau de l'Inconnu



Ravivage de la Flamme



Inscription sur le Livre d'Or par le général HJ. FOURNIER accompagné du président de l'UNC





## LES ACTIVITES DE SOLDIS

Au cours de l'année 2018, SOLDIS a prononcé un effort particulier pour être présente à différentes cérémonies, qui ont permis de mieux faire

connaître son action et de rappeler le souvenir des militaires français portés disparus en Algérie



### La rénovation du Mémorial AFN du Quai Branly

La Direction des Patrimoines, de la Mémoire et des Archives (DPMA) du ministère des Armées a entrepris, depuis la fin de l'année 2017, de mener une étude pour la revalorisation du mémorial d'AFN du Quai Branly, à Paris.

Cette étude comporte également la mise à jour des listes nominatives qui défilent sur les trois colonnes du monument. C'est dans ce cadre que l'association SOLDIS a été associée à ce travail, pour ce qui concerne les militaires portés disparus en Algérie.

Les réunions de travail ont lieu à l'Hôtel National des Invalides, à Paris, sous le pilotage de l'ONAC, avec la participation d'un certain nombre d'associations concernées par la guerre d'Algérie. La vérification se fait par ordre alphabétique. Actuellement les lettres A (1290 noms) et B (3700 noms) ont été contrôlées.

SOLDIS a remis ses propres listes pour ces deux lettres, comportant 61 noms (lettre A) et 171 noms (lettre B).



### Le 3 février 2018, à Paris,

le président de SOLDIS a présenté les travaux en cours aux présidents départementaux de l'UNC, réunis en congrès au Cercle National des Armées.

**Le 14 juillet 2018**, le président de SOLDIS a participé aux cérémonies organisées à LAVAU (82) où ont été inaugurés, à l'initiative du maire, des ronds-points en hommage au village d'Algérie de THIERSVILLE et à son maire Félix VALLAT, assassiné en Algérie avec sa femme, institutrice.



*M. Bernard CARAYON, maire de Lavaur, Mme DUCOS-ADER, présidente du GRFDA\* et le général HJ. FOURNIER*

\* Groupe de Recherches des Français Disparus en Algérie (civils)

**Le 5 juillet 2018**, le président de SOLDIS a participé aux cérémonies organisées à Paris en hommage aux disparus du 5 juillet 1962 à Oran.

Plusieurs militaires ont été portés disparus au cours de cette journée tragique.



### UNE BELLE ET GENEREUSE INITIATIVE

A l'occasion de son buffet campagnard annuel, l'Amicale des Anciens Marsouins et Bigors du Calvados a organisé une tombola, dont elle a reversé le bénéfice à SOLDIS.

Un grand merci et une belle idée à reprendre par d'autres ...!





## COMMUNIQUE

Porteuse de la mémoire de plus d'un millier de militaires français portés disparus au cours de la guerre d'Algérie, c'est avec un grand intérêt que l'association SOLDIS ALGERIE a pris connaissance de la déclaration du Président de la République française du 13 septembre 2018 au sujet des disparus de la guerre d'Algérie.

Bien que craignant que cette déclaration ne vienne raviver la souffrance des compagnons d'arme et des familles de ces militaires qui ne sont « ni vivants, ni morts », ainsi que des civils Français d'Algérie également portés disparus, elle salue la volonté d'apaisement et de sérénité qui la sous-tend.

Elle souhaite cependant que l'exemple retenu d'un militant d'un parti interdit et agissant contre son pays n'occulte pas, notamment auprès des médias, le cas de ce millier de militaires français, de souche européenne comme de souche nord-africaine, qui ont été envoyés en mission en Algérie pour y défendre les intérêts de la France et qui ont été portés disparus soit au cours des combats, soit à la suite d'actes terroristes, sans jamais se voir reconnaître la qualité de prisonniers de guerre et qui ont subi privations, tortures et exécutions sommaires, sans que jamais leur corps ne soit rendu aux familles, ni que l'Etat ne se préoccupe d'elles.

SOLDIS ALGERIE forme donc le vœu que, selon le souhait exprimé par le chef de l'Etat, le travail de mémoire qui a été entrepris par ses soins depuis plusieurs années se voit facilité et encouragé par cette volonté présidentielle, afin de permettre une reconnaissance officielle de ces situations auprès de familles qui se sont trop longtemps réfugiées dans la dignité silencieuse de leur douleur.

Au moment où ce drame vieux de plus de soixante ans est enfin évoqué publiquement, SOLDIS ALGERIE témoigne sa profonde compassion à l'égard de tous ceux qui vivent dans l'espoir de connaître un jour la vérité sur la disparition de ces militaires qui ont simplement rempli leur devoir de citoyen et de soldat français.

le 19 septembre 2018  
Général (2S) Henry-Jean FOURNIER  
Président de SOLDIS ALGERIE

### **SOLDIS ALGÉRIE**

Association nationale pour la mémoire des militaires français portés disparus en Algérie  
15 rue Thiers 24 000 PERIGUEUX SIRET 809 582 646 00018  
Tél. 05 53 53 12 42 Mél. soldis.algerie@orange.fr